

PERIMETRE DU QUARTIER

Val de Marne (94)

Commune : **Champigny-sur-Marne/Chennevières-sur-Marne.**

Z.R.U. : **Le Bois l'Abbé*.**

1143040

n° d'ordre : 676

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

***La délimitation du périmètre de la Z.F.U. du même nom, inscrite rue par rue au décret n°96-1154 du 26 décembre 1996 est distincte de celle de la Z.R.U. décrite ci-dessous.
Le tracé du périmètre de la Z.F.U. apparaît en surimpression sur la carte au 1/25 000 de la Z.R.U., mentionnée à l'article 1 des décrets n°96-1156 et 96-1157 du 26 décembre 1996.***

- De l'angle de l'avenue Salvador Allende et de la rue Boileau à la rue du Bois l'Abbé
- Rue du Bois l'Abbé jusqu'à la rue Jean de la Fontaine incluant la parcelle section AN n°13 et le centre de loisirs Jean Moulin
- Rue Jean de la Fontaine jusqu'à la rue Jean Moulin
- Rue Jean Moulin (groupe scolaire Les Hauts de Chennevières inclus) jusqu'à la rue des Bordes
- Rue des Bordes (école maternelle Clément Ader comprise) jusqu'à la rue Clément Ader
- Rue Clément Ader jusqu'à l'allée de la Caravelle
- Allée de la Caravelle jusqu'à la route du Plessis Trévisé (groupe scolaire Rousseau compris)
- Route du Plessis Trévisé jusqu'à la rue Claude Bernard
- Rue Claude Bernard jusqu'à l'avenue Emile Renaud
- Avenue Emile Renaud jusqu'à la rue Transversale
- Rue Transversale jusqu'à l'avenue du Bois
- Avenue du Bois (école maternelle de l'avenue du Bois) jusqu'à l'avenue Boileau
- Avenue Boileau jusqu'à la rue de la Jonction
- Rue de la Jonction (ensemble sportif Jean Guimier inclus) jusqu'à l'avenue Boileau
- Avenue Boileau
- Parcelle section DN 125 faisant passage entre la rue Boileau et la rue Jules Appert
- Rue Jules Appert jusqu'à la rue de l'Etang
- Rue de l'Etang jusqu'à l'avenue Salvador Allende
- Rue Salvador Allende (ensemble des parcelles situées de chaque côté Rue) jusqu'à la rue Boileau
- (Angle de l'avenue Salvador Allende et Rue Boileau)